



Public visé

Professionnels
de l'optique

Pré requis

Aucun

Durée

3,50 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Evaluation initiale

Questionnaire

Validation

Un certificat de réalisation

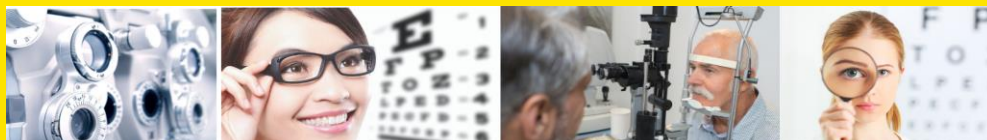
Une attestation DPC

(Développement Professionnel
Continu), sous condition d'être
opticien diplômé

Tarifs

195 € nets

CONSEIL EN ERGONOMIE POUR UNE BONNE SANTE VISUELLE AU TRAVAIL



Thème : **Optimisation des capacités visuelles au travail**

Eligible DPC

OBJECTIFS

- * Connaître les enjeux d'une bonne santé visuelle au travail
- * Conseiller ses clients sur les bonnes postures à prendre pour une bonne efficacité visuelle
- * Sensibiliser ses clients sur les nécessités d'un bon éclairage
- * Sensibiliser ses clients sur l'organisation pour réaliser les tâches visuelles en limitant la fatigue
- * Connaître les équipements optiques pouvant améliorer l'efficacité visuelle

PROGRAMME

- Les enjeux d'une bonne santé visuelle au travail
- Définition de l'ergonomie et plus particulièrement l'ergonomie visuelle
- Les troubles musculosquelettiques au niveau oculaire
- Posture et fonction visuelle
- Les différents éclairages et l'influence sur la qualité de la vision
- Analyse d'une tâche et mise en évidence des fonctions visuelles sollicitées
- Les équipements optiques pouvant améliorer l'efficacité visuelle au travail

Moyens pédagogiques

La formation est organisée en modules de formation à distance, modules dynamiques et interactifs, incluant des apports théoriques, des exercices, des vidéos, des tests.

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels sur plateforme LMS

Un accompagnement pédagogique est proposé par le formateur via la plateforme

Une assistance technique est à disposition des stagiaires

Support de formation téléchargeable à l'issue de la formation.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

En début de formation, une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire. Un quiz en fin de formation permet de mesurer les acquis des stagiaires.

Informations et inscriptions



134, Route de Chartres, 91440 Bures sur Yvette – <https://ico.asso.fr/formation-professionnelle>

Tél. +33 1 64 86 12 16 - cmo@ico.asso.fr

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDEE ET DECLAREE CONFORMEMENT A LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
SIRET : 78517491300018 - CODE APE : 8542Z - N° déclaration d'activité 11 91 00106 91

Réf : PSV 1

Le 18/10/2021